

DELIBERATION N° 98/06-01 - COMPTE
ADMINISTRATIF 1997

Monsieur BOILEAU, rapporteur, présente le compte administratif à l'Assemblée.

La balance générale fait apparaître les chiffres suivants :

Investissement :

<u>Dépenses</u> :	27 378 920, 05
<u>Recettes</u> :	21 307 277, 78
<u>Déficit d'investissement</u> :	6 071 642, 27

Fonctionnement :

<u>Dépenses</u> :	28 780 591, 88
<u>Recettes</u> :	35 820 616, 41
<u>Excédent de fonctionnement</u> :	7 040 024, 53

Monsieur le Maire s'étant retiré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de M.
REINSTADLER,
décide à l'unanimité :

- d'approuver le compte administratif 1997 et de donner
quitus à Monsieur le Maire de sa gestion.